

Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, rue Pauvree, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 123 — TELEPHONE

La morale d'une séance

La séance de mercredi fut loin d'être bonne pour les moralistes. Elle a, tout d'abord, servi à montrer le dévouement, l'incapacité de ces manitous de la bourgeoisie, très forts pour critiquer mais impuissants à faire œuvre utile, œuvre démocratique.

Elle a été mauvaise aussi, pour le régime capitaliste, car de l'aveu même de M. Motte, l'un des pontifes du capitalisme, les chefs les plus autorisés du capitalisme, ce régime exige, pour la conservation de sa santé, qu'on s'abstienne soigneusement d'élaborer des lois en faveur de la classe ouvrière ou de l'école laïque.

Le maire de Roubaix-Froevennes nous a même déclaré, sans ambages, que si la municipalité de l'enseignement, la loi sur les retraites ouvrières et le logement social, étaient votés, les bons patriotes capitalistes s'empresseraient de faire passer la frontière à leurs coffres-forts.

Ingrate patrie qui veut nous empêcher de nous enrichir sur le dos de la classe ouvrière !

Lisez plutôt ce passage extrait du « Journal de Roubaix », la gazette officielle de l'administration municipale :

M. MOTTE : Vous devez savoir que la fortune publique n'est pas la nôtre.

M. FRANCOIS : Elle passe la frontière.

M. MOTTE : Du train où nous allons, les patrons seront bientôt les seuls à payer les gros impôts. Les gros financiers vous échappent. Nous sommes le pays où les patrons sont les plus inquiétés, attaqués. (Bruit.) Nous sommes le pays où le commerce se développe le moins.

M. LEAS : Parbleu, vous préférez vos capitaux à la Russie.

M. MOTTE : Vous voyez comme il était nécessaire de ne pas effrayer les capitaux français et à rester patriotes, laissez les exercer leur métier de spéculateurs, laissez-les rembourser leurs cotisations, laissez-les travailler du matin au soir, laissez-les acheter du pain d'un taudis et d'un araba.

Gardez-vous bien surtout de voter ou de réclamer même des lois de protection ouvrière : gardez-vous bien d'effrayer les capitalistes français.

Soyez sages, ouvriers, continuez à mourir de faim sans vous plaindre, sinon les capitaux français se feront naturaliser allemands, russes ou marocains.

Ah ! les capitalistes sont de bons patriotes !

Donc, c'est bien entendu. Si vous voulez que les capitalistes consentent à demeurer français et à rester patriotes, laissez les exercer leur métier de spéculateurs, laissez-les rembourser leurs cotisations, laissez-les travailler du matin au soir, laissez-les acheter du pain d'un taudis et d'un araba.

Gardez-vous bien surtout de voter ou de réclamer même des lois de protection ouvrière : gardez-vous bien d'effrayer les capitalistes français.

Soyez sages, ouvriers, continuez à mourir de faim sans vous plaindre, sinon les capitaux français se feront naturaliser allemands, russes ou marocains.

Ah ! les capitalistes sont de bons patriotes !

Donc, c'est bien entendu. Si vous voulez que les capitalistes consentent à demeurer français et à rester patriotes, laissez les exercer leur métier de spéculateurs, laissez-les rembourser leurs cotisations, laissez-les travailler du matin au soir, laissez-les acheter du pain d'un taudis et d'un araba.

Gardez-vous bien surtout de voter ou de réclamer même des lois de protection ouvrière : gardez-vous bien d'effrayer les capitalistes français.

Soyez sages, ouvriers, continuez à mourir de faim sans vous plaindre, sinon les capitaux français se feront naturaliser allemands, russes ou marocains.

Ah ! les capitalistes sont de bons patriotes !

Donc, c'est bien entendu. Si vous voulez que les capitalistes consentent à demeurer français et à rester patriotes, laissez les exercer leur métier de spéculateurs, laissez-les rembourser leurs cotisations, laissez-les travailler du matin au soir, laissez-les acheter du pain d'un taudis et d'un araba.

Gardez-vous bien surtout de voter ou de réclamer même des lois de protection ouvrière : gardez-vous bien d'effrayer les capitalistes français.

Soyez sages, ouvriers, continuez à mourir de faim sans vous plaindre, sinon les capitaux français se feront naturaliser allemands, russes ou marocains.

Ah ! les capitalistes sont de bons patriotes !

Donc, c'est bien entendu. Si vous voulez que les capitalistes consentent à demeurer français et à rester patriotes, laissez les exercer leur métier de spéculateurs, laissez-les rembourser leurs cotisations, laissez-les travailler du matin au soir, laissez-les acheter du pain d'un taudis et d'un araba.

Gardez-vous bien surtout de voter ou de réclamer même des lois de protection ouvrière : gardez-vous bien d'effrayer les capitalistes français.

Soyez sages, ouvriers, continuez à mourir de faim sans vous plaindre, sinon les capitaux français se feront naturaliser allemands, russes ou marocains.

Ah ! les capitalistes sont de bons patriotes !

Donc, c'est bien entendu. Si vous voulez que les capitalistes consentent à demeurer français et à rester patriotes, laissez les exercer leur métier de spéculateurs, laissez-les rembourser leurs cotisations, laissez-les travailler du matin au soir, laissez-les acheter du pain d'un taudis et d'un araba.

Gardez-vous bien surtout de voter ou de réclamer même des lois de protection ouvrière : gardez-vous bien d'effrayer les capitalistes français.

Soyez sages, ouvriers, continuez à mourir de faim sans vous plaindre, sinon les capitaux français se feront naturaliser allemands, russes ou marocains.

Ah ! les capitalistes sont de bons patriotes !

Donc, c'est bien entendu. Si vous voulez que les capitalistes consentent à demeurer français et à rester patriotes, laissez les exercer leur métier de spéculateurs, laissez-les rembourser leurs cotisations, laissez-les travailler du matin au soir, laissez-les acheter du pain d'un taudis et d'un araba.

Gardez-vous bien surtout de voter ou de réclamer même des lois de protection ouvrière : gardez-vous bien d'effrayer les capitalistes français.

Soyez sages, ouvriers, continuez à mourir de faim sans vous plaindre, sinon les capitaux français se feront naturaliser allemands, russes ou marocains.

Ah ! les capitalistes sont de bons patriotes !

Donc, c'est bien entendu. Si vous voulez que les capitalistes consentent à demeurer français et à rester patriotes, laissez les exercer leur métier de spéculateurs, laissez-les rembourser leurs cotisations, laissez-les travailler du matin au soir, laissez-les acheter du pain d'un taudis et d'un araba.

Gardez-vous bien surtout de voter ou de réclamer même des lois de protection ouvrière : gardez-vous bien d'effrayer les capitalistes français.

Soyez sages, ouvriers, continuez à mourir de faim sans vous plaindre, sinon les capitaux français se feront naturaliser allemands, russes ou marocains.

Ah ! les capitalistes sont de bons patriotes !

Donc, c'est bien entendu. Si vous voulez que les capitalistes consentent à demeurer français et à rester patriotes, laissez les exercer leur métier de spéculateurs, laissez-les rembourser leurs cotisations, laissez-les travailler du matin au soir, laissez-les acheter du pain d'un taudis et d'un araba.

Gardez-vous bien surtout de voter ou de réclamer même des lois de protection ouvrière : gardez-vous bien d'effrayer les capitalistes français.

Soyez sages, ouvriers, continuez à mourir de faim sans vous plaindre, sinon les capitaux français se feront naturaliser allemands, russes ou marocains.

Ah ! les capitalistes sont de bons patriotes !

Donc, c'est bien entendu. Si vous voulez que les capitalistes consentent à demeurer français et à rester patriotes, laissez les exercer leur métier de spéculateurs, laissez-les rembourser leurs cotisations, laissez-les travailler du matin au soir, laissez-les acheter du pain d'un taudis et d'un araba.

Gardez-vous bien surtout de voter ou de réclamer même des lois de protection ouvrière : gardez-vous bien d'effrayer les capitalistes français.

Soyez sages, ouvriers, continuez à mourir de faim sans vous plaindre, sinon les capitaux français se feront naturaliser allemands, russes ou marocains.

Ah ! les capitalistes sont de bons patriotes !

Donc, c'est bien entendu. Si vous voulez que les capitalistes consentent à demeurer français et à rester patriotes, laissez les exercer leur métier de spéculateurs, laissez-les rembourser leurs cotisations, laissez-les travailler du matin au soir, laissez-les acheter du pain d'un taudis et d'un araba.

Gardez-vous bien surtout de voter ou de réclamer même des lois de protection ouvrière : gardez-vous bien d'effrayer les capitalistes français.

Soyez sages, ouvriers, continuez à mourir de faim sans vous plaindre, sinon les capitaux français se feront naturaliser allemands, russes ou marocains.

Ah ! les capitalistes sont de bons patriotes !

Donc, c'est bien entendu. Si vous voulez que les capitalistes consentent à demeurer français et à rester patriotes, laissez les exercer leur métier de spéculateurs, laissez-les rembourser leurs cotisations, laissez-les travailler du matin au soir, laissez-les acheter du pain d'un taudis et d'un araba.

Gardez-vous bien surtout de voter ou de réclamer même des lois de protection ouvrière : gardez-vous bien d'effrayer les capitalistes français.

Soyez sages, ouvriers, continuez à mourir de faim sans vous plaindre, sinon les capitaux français se feront naturaliser allemands, russes ou marocains.

Ah ! les capitalistes sont de bons patriotes !

Donc, c'est bien entendu. Si vous voulez que les capitalistes consentent à demeurer français et à rester patriotes, laissez les exercer leur métier de spéculateurs, laissez-les rembourser leurs cotisations, laissez-les travailler du matin au soir, laissez-les acheter du pain d'un taudis et d'un araba.

Gardez-vous bien surtout de voter ou de réclamer même des lois de protection ouvrière : gardez-vous bien d'effrayer les capitalistes français.

Soyez sages, ouvriers, continuez à mourir de faim sans vous plaindre, sinon les capitaux français se feront naturaliser allemands, russes ou marocains.

Ah ! les capitalistes sont de bons patriotes !

Lebas commença par s'excuser, il ne traita pas du sujet annoncé à l'ordre du jour. On n'improvisait pas une conférence sur un sujet aussi délicat.

Ensuite il rappela que c'est au jour de la Noël que les chrétiens font remonter la naissance de celui qu'ils ont sacré le fils de leur dieu.

On a dit qu'il avait fondé une religion et que cette religion avait émancipé les esclaves et la femme, Lebas n'a pas de peine à prouver combien est mensongère et fautive cette affirmation.

Le Christ, dit-il, apporta aux esclaves l'espoir dans une vie meilleure mais il plaça dans un autre monde, après la mort. Quant à sa religion elle ne s'occupa pas d'autre chose que de faire passer les esclaves du joug des patriciens sous celui des seigneurs du moyen-âge.

En 1789, on trouva encore des serfs, dans le Jura, ils étaient possédés non par des seigneurs mais par des moines ; ils travaillaient pour des monastères.

Ceux qui prétendent avoir émancipé le monde sont ceux chez lesquels on trouve les derniers esclaves.

Établissant ensuite un parallèle entre le christianisme et le socialisme, Lebas montre qu'il s'agit de l'opposé l'un de l'autre. Le premier est fait de résignation, il dit de tout subir, de tout souffrir, il est l'allié naturel du capitaliste.

Le second est révolutionnaire, il veut briser le salariat, cette dernière forme de l'esclavage comme disait Chateaubriand.

Enfin, il montre la différence qui existe entre les anticléricals bourgeois qui mangent du curé tous les jours mais ne le frappent jamais, et les socialistes qui veulent porter la hache à la racine, c'est-à-dire expropriar les congrégations et le clergé pour rendre la classe ouvrière à l'abri des mensonges des religions et lui permettre de s'émanciper.

En terminant il fait appel aux femmes qui, elles, peuvent tout si elles le veulent.

Le concert qui a suivi a été un véritable succès pour la section dramatique des enfants du Peuple.

Mort d'un centenaire

La vénérable centenaire, Mme veuve Grand, née Caroline Liérand, dont la famille fête, au cours de l'été dernier, le centième anniversaire de sa naissance, est décédée, jeudi après-midi, en son domicile, rue des Arts, 7. Ses funérailles auront lieu lundi matin à neuf heures et demie.

VOL D'UN BIDON DE LAIT

Un domestique de la laiterie de l'Union, avait déposé, comme il le fait chaque jour, un bidon contenant dix litres de lait, près de la porte du magasin de M. Georges Cormin, rue de Lille, 212, vendredi matin, vers onze heures.

Quand M. Cormin ouvrit sa porte pour procéder au livraison du bidon, il constata qu'il avait disparu. Ce vol a été commis avec une audace d'autant plus grande qu'en face de la maison de M. Cormin, se trouve le bureau d'octroi.

BANQUET DU CERCLE MODERNE

Le banquet annuel du Cercle Moderne aura lieu demain dimanche, à deux heures très précises.

LEGS BOUCHER DE PERTHES

Hier matin, à onze heures et un lieu la distribution des récompenses du legs Boucher de Perthes.

Il y avait quatre lauréats : La première, Mlle Virginie Deuil, âgée de 30 ans, à qui la Commission décerna une demi-pension de 250 francs ayant douze ans lorsque sa mère tomba malade et devint presque aveugle. Depuis lors, elle la soigne avec un dévouement inlassable, tout en travaillant en fabrique.

La seconde, c'est Mlle Thérèse Coornou, 21 ans. Elle en avait dix-huit, lorsque son père mourut. Depuis lors, elle aide sa mère et ses frères et sœurs. Ils sont six après elle. La commission lui décerne la deuxième demi-prime.

Enfin deux médailles d'encouragement sont attribuées à Mlle Blanche Maron qui, depuis onze ans — sa mère étant atteinte de paralysie — est devenue maîtresse de maison, en même temps que garde-malade et à Laure Lepers, qui, avec sa sœur Maria, une future lauréate, soigne depuis dix ans le père de Mlle Lepers. La mère est morte, il y a sept ans. Elles assistent alors : Marie, trois ans, Laura six.

Mais est-ce bien des médailles que ces jeunes filles devraient attendre de la Société ? Est-ce que les vieux travailleurs impotents devraient rester à la charge de leurs fillettes.

Saison d'Hiver

Maison A. DEBRAS, Grande-Place, ROUBAIX

Vêtements et Nouveautés de la Saison, Pardessus, Complet, Costumes d'Enfants

Maison possédant le plus grand Choix. — Impérissables.

VOIR LES ÉTALAGES

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — Nous rappelons que la neuvième conférence de la saison aura lieu dans le grand amphithéâtre de l'École Nationale des Arts Industriels, aujourd'hui samedi 20 décembre, à huit heures et demie du soir, sous le titre de « La Péninsule des Balkans », par M. Paul Labbé, explorateur, secrétaire général de la Société de Géographie de Paris, chevalier de la Légion d'honneur.

Nombreuses projections inédites.

ANCIENS ÉLÈVES. — L'Association amicale des Anciens Elèves de l'école de la rue Decroix organise, pour le dimanche 27 décembre, à quatre heures, dans la salle des fêtes du « Café Français », 32, Grande-Rue, un grand concert suivi d'un bal de famille. Elle s'est assurée le concours de Mlle V. Smet, P. Dubuy, piston et clarinette, premiers prix à l'École Nationale de Roubaix ; M. J. Méditerranée, ténor, prix d'honneur des concours de musique ; M. F. Smet, P. Dubuy, piston et clarinette, premiers prix à l'École Nationale de Roubaix ; Harry, chanteur de genre, prix d'excellence, etc.

Il y aura des chœurs par les élèves, un excellent orchestre des comiques, une troupe de patoisants, des déclamateurs, des clowns musicaux et une amusante comédie : « Le Crime de la Place Royale ».

La fête se terminera par un grand bal avec l'orchestre de M. Fraz.

Théâtres, Fêtes et Concerts

THEATRE HIPPODROME

(Direction FERTINDEL)

Mercredi 30 décembre, à 8 heures du soir, représentation municipale subventionnée.

Soirée de gala pour l'exécution des œuvres

de M. Victor GALLOIS, grand premier prix de Rome.

MAIA, drame lyrique en 1 acte, de Beisier, Musique de M. Victor Gallois.

NOCTURNE, poème symphonique exécuté par l'orchestre du théâtre, sous la direction de M. Victor Gallois, qui conduira ses œuvres.

LA FILLE DU RÉGIMENT, opéra-comique de Donizetti, avec le concours de Mme de Rubo, chanteuse légère du théâtre de Bordeaux, et de M. Béchard, basse chantante au théâtre lyrique de la Gaîté.

LE PETIT HÔTEL, comédie en 1 acte de Meilhac et Halévy.

Tramways spéciaux après le spectacle.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 25 décembre 1908

Naisances. — Joseph Delcraix, rue de l'Épée, 20, cour Lampe, 21. — Marie Lepit, rue Courtois, cour Lavers, 14. — René Dubus, rue de la Vieille, 10. — François Hegems, rue Bernard, 40, cour Soris, 3. — Marie Simons, rue d'Ally, 30. — Henri Sover, rue de la Vieille, 10.

Publications de mariages. — Entre : Jules Fourleigne, sans profession, rue de l'Alouette, 56, et Emilie Vincourt, sans profession, à Reimbeaucourt. — Amédée Dewit, journalier, à Calais, et Emma Deprey, femme de chambre, à Calais. — Jules Dewesle, employé aux tramways, à Valenciennes, et Angèle Hillewaert, marchande de légumes, à Valenciennes. — M. H. Dubus, rue de la Vieille, 10, et Julie Leconte, dévideuse, à Henin. — Albert Faques, sans profession, rue des Lignes, 7, et Marie Lefebvre, sans profession, à Richebourg-l'Avoué. — Félix Vandersarren, déboureur, à Estaimpuis, et Gabrielle Mullerstein, journalière, à Roubaix. — Henri Becquart, journalier, à Valenciennes, et Marie Lefebvre, couturière, à Cambrai. — Henri Wynckels, domestique, rue du Fontenay, 59, et Marie Dewit, domestique, rue du Fontenay, 59.

PLAGE DE TOURCOING

Mme Jourquin, demeurant rue Faidherbe, 21, à La Madeleine, arrivée vers 7 heures du soir, place de l'Éclair, tenant par la main son petit garçon André, âgé de 5 ans. Elle venait à cet endroit pour prendre un car qui devait la ramener à son domicile.

Le bambin ayant vu un car démarrer, lâcha la main de sa mère et courut en criant vers le car, afin de le faire stopper.

Un moment où il traversait la chaussée, un autre appartenant à M. J. Vandamme, brasseur, rue de Tenremonde, et conduit par le chauffeur Descombe, vint à passer et renversa l'enfant.

L'un des roues du véhicule l'avant atteint au côté gauche, lui fit de légers contusions.

L'enfant fut transporté dans une pharmacie voisine où un docteur accourut lui prodigier des soins.

Ensuite le petit blessé fut reconduit en compagnie de sa mère, à son domicile, rue de l'Aulie de Vandamme.

RUE COLBERT

Le matin, le jeune Jean Devaux, 4 ans, dont les parents habitent 174, rue des Stations, a été renversé par la voiture d'un Loup de la rue d'Angoulême, au moment où il traversait la rue Colbert.

Dans sa chute le bambin ne s'est fait qu'une très légère contusion à la lèvre supérieure.

Un accord étant intervenu entre le conducteur de la famille du petit blessé, cette affaire n'aura aucune suite judiciaire.

Je ne fume que le NIL

WASQUEHAL

MORT SÉRIE. — Jeudi soir, à six heures et demie, M. Jules Hénin, âgé de 65 ans, demeurant à Wasquehal, rue Kécher, occupé en qualité de tourneur en fer à l'usine Isaac Holden, à Croix, est décédé subitement des suites d'une affection cardiaque en sortant de l'usine. Le docteur Barrover, appelé en hâte, ne put que constater le décès. Le défunt a été transporté dans la soirée à son domicile.

CUISINES POPULAIRES. — Les cuisines populaires ne fonctionneront pas aujourd'hui, samedi, à cause des vacances de la Noël.

CONFÉRENCE POPULAIRE AU CRÉTEINIER. — L'Association des Anciens Elèves de 1870, tel est le sujet de la Conférence faite mercredi soir, par M. Deneubourg, instituteur à Roubaix, devant une nombreuse assistance dans laquelle on remarquait beaucoup de fonctionnaires, instituteurs et douaniers.

M. Collet Florent, le distingué et sympathique président de l'Association des Anciens Elèves du Crétinier, présente l'orateur, M. Deneubourg, pendant plus d'une heure, développa sa conférence intitulée « Chêne de parole qui lui est habituel. L'assistance enthousiasmée ne lui ménagea ses nombreux applaudissements bien mérités. Nous regrettons sincèrement de ne pouvoir ici donner une analyse de cette belle causerie à cause du manque de place. Disons seulement que M. Deneubourg maintient sa renommée de causeur charmant et disert.

Nous félicitons MM. Dehille, directeur de l'école et M. Pollet Florent, les dévoués organisateurs de cette belle soirée.

FUNÉRAILLES. — Jeudi matin ont eu lieu les funérailles de Madame Demory, épouse regrettable de Monsieur Demory, instituteur, traitée et mère de MM. Demory fils, instituteurs.

Dans l'assistance, très nombreuse, nous avons remarqué la présence de MM. Briffaut, conseiller général, Bourdon, inspecteur primaire et directeur d'école, et de nombreux fonctionnaires, gendarmes, douaniers et agents de police.

Puisse ce témoignage universel d'estime et de sympathie donner à la famille de M. Demory et lui être une consolation dans le malheur qui le frappe.

CONTRAVENTION A UN CYCLISTE. — Contravention a été dressée à Louis Monnet, coiffeur, demeurant rue Pierre Caiteau, pour défaut de lanterne et de plaque d'identité à sa bicyclette.

GAZETTE TOURQUENNOISE

S'adresser prochainement chez le citoyen DUMORTIER, 12, rue Desurmont.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel-de-Ville le mardi 29 courant, à 8 heures et demie du soir, pour la continuation des travaux et de l'ordre du jour de la quatrième session de 1908. Voici la nomenclature d'un certain nombre d'affaires qui, entre autres, seront appelées dans le cours de la session :

Contributions directes : listes des candidats républicains pour 1909. — Collège de jeunes filles, budgets primitifs de 1909 (interne et externe). — Société anonyme du canal de l'Espérance : règlement d'indemnités. — Œuvre du Monument Français de Wissembourg : demande de souscription. — Caisse de retraites : demande de liquidation de retraite par M. Lucien Lévesque. — Monument Marcelin Berthelot : demande de souscription. — Collège de jeunes filles : application intégrée des provisions issues de la devise primitif pour les adjudications passées le 3 juin 1907. — Levis spéciaux pour travaux réservés : marchés à passer ; emploi d'une partie des rabais obtenus lors des adjudications du 3 juin 1907. — Crédits supplémentaires.

Rapport de commissions. — Voirie : entretien des chaussées pavées et empierrées en 1909, 1910 et 1911 (rapporteur M. Barbiéux). — Travaux ; Bâtiments communaux ; entretien de 1909 à 1911. — Finances : budget primitif de 1909 (rapporteur M. Barbiéux). — Budget primitif du Bureau de bienfaisance pour 1909 ; budget primitif communal pour 1909. — Commission spéciale ; repos hebdomadaire ; demande de dérogation à la loi du 12 juillet 1907. — Tramways : ligne de tramways Croix-Rouge-Pont de Neuville ; modifications à apporter au tableau des points d'arrêt.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 25 décembre 1908

Naisances. — Joseph Delcraix, rue de l'Épée, 20, cour Lampe, 21. — Marie Lepit, rue Courtois, cour Lavers, 14. — René Dubus, rue de la Vieille, 10. — François Hegems, rue Bernard, 40, cour Soris, 3. — Marie Simons, rue d'Ally, 30. — Henri Sover, rue de la Vieille, 10.

Publications de mariages. — Entre : Jules Fourleigne, sans profession, rue de l'Alouette, 56, et Emilie Vincourt, sans profession, à Reimbeaucourt. — Amédée Dewit, journalier, à Calais, et Emma Deprey, femme de chambre, à Calais. — Jules Dewesle, employé aux tramways, à Valenciennes, et Angèle Hillewaert, marchande de légumes, à Valenciennes. — M. H. Dubus, rue de la Vieille, 10, et Julie Leconte, dévideuse, à Henin. — Albert Faques, sans profession, rue des Lignes, 7, et Marie Lefebvre, sans profession, à Richebourg-l'Avoué. — Félix Vandersarren, déboureur, à Estaimpuis, et Gabrielle Mullerstein, journalière, à Roubaix. — Henri Becquart, journalier, à Valenciennes, et Marie Lefebvre, couturière, à Cambrai. — Henri Wynckels, domestique, rue du Fontenay, 59, et Marie Dewit, domestique, rue du Fontenay, 59.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 25 décembre 1908

ÉTAT CIVIL

Naisances. — Marguerite Delorche, rue du Clincquet, 371 bis. — Yvonne Deneuve, rue de Gand, 32.

Décès. — Jules Brulots, 44 ans, rue des Poutains, 29. — Achille Delcroix, 60 ans, rue de Soissons, 9.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

MORT SUBITE. — Mme Bégar, née Clémence Bégar, 47 ans, mariée à un industriel-adjoint depuis 15 ans à Neuville, est morte subitement, vendredi matin, à trois heures. M. le docteur Hébert attribue le décès à une embolie.

La défunte était âgée de 54 ans et mère de trois enfants.

Ses funérailles auront lieu lundi matin, à neuf heures.

LILLE

Les dangers de la rue

Dans la journée de jeudi, deux accidents qui heureusement n'auront aucune suite fâcheuse, ont été produits dans le quartier du 6^e arrondissement.

PLAGE DE TOURCOING

Mme Jourquin, demeurant rue Faidherbe, 21, à La Madeleine, arrivée vers 7 heures du soir, place de l'Éclair, tenant par la main son petit garçon André, âgé de 5 ans. Elle venait à cet endroit pour prendre un car qui devait la ramener à son domicile.

Le bambin ayant vu un car démarrer, lâcha la main de sa mère et courut en criant vers le car, afin de le faire stopper.

Un moment où il traversait la chaussée, un autre appartenant à M. J. Vandamme, brasseur, rue de Tenremonde, et conduit par le chauffeur Descombe, vint à passer et renversa l'enfant.

L'un des roues du véhicule l'avant atteint au côté gauche, lui fit de légers contusions.

L'enfant fut transporté dans une pharmacie voisine où un docteur accourut lui prodigier des soins.

Ensuite le petit blessé fut reconduit en compagnie de sa mère, à son domicile, rue de l'Aulie de Vandamme.

RUE COLBERT

Le matin, le jeune Jean Devaux, 4 ans, dont les parents habitent 174, rue des Stations, a été renversé par la voiture d'un Loup de la rue d'Angoulême, au moment où il traversait la rue Colbert.

Dans sa chute le bambin ne s'est fait qu'une très légère contusion à la lèvre supérieure.

Un accord étant intervenu entre le conducteur de la famille du petit blessé, cette affaire n'aura aucune suite judiciaire.

Un cambriolage en plein jour

C'est bien sur une bande audacieuse que la police de sûreté a mis la main hier.

Nous avons raconté hier l'audacieux exploit d'un nommé Maurice Boulant, né à Courrières, qui, en plein jour, avait pénétré dans le logement de Mlle Tellier, rue Nationale, 129.

Nous avons dit également de quelle manière il fut capturé, omettant intentionnellement un détail qui pouvait, caché, servir à l'enquête.

Poursuivi dans les terrains vagues de la place du Théâtre par les agents de sûreté Paris et Bi s'écroula, l'individu s'était débarrassé, en le jetant, d'un revolver américain perfectionné du calibre de 9 millimètres.

Il a prétendu avoir acheté cette arme 90 francs, mais on a de bonnes raisons pour soupçonner qu'il provient d'un cambriolage commis le 6 décembre chez M. Lapi, armurier, rue Neuve, à Roubaix.

Après avoir brisé la glace de la devanture, des malandrins y avaient enlevé 6 revolvers, d'un modèle identique à celui abandonné par l'individu.

Le service de la sûreté de Lille se mit en campagne et sut bientôt que Boulant se rencontrait dans un cabaret de la rue de Béthune avec des individus dont les moyens d'existence sont des plus suspects et que l'on soupçonne être des complices.

Les agents appréhenderont donc dans la nuit Picard Marcel, 20 ans, journalier ; Hansard Gaston, 19 ans, déboureur, et enfin Beaupréart, dont nous signalons l'arrestation.

Tous ces individus sont maintenus à la disposition de M. Guyot, chef de la sûreté.

"LA FAVORITE"

Contrairement à ce qui a été annoncé par erreur par plusieurs de nos confrères, le sixième et dernier tirage de la tombola de « La Favorite » a eu lieu hier vendredi à 10 heures du matin, 5, rue de l'Arc, au siège de la Société des Anciens Brigadiers, Caporaux et militaires classés de Lille et environs.

Voici la liste des numéros gagnants :

Le numéro 15,838 série F, gagne 6,000 fr.

Les numéros 8007 série C et 1637 série N gagnent chacun 1,000 fr.

Série B — 27,907 série I et 21,686 série G gagnent chacun 500 fr.

Les 20 numéros suivants gagnent chacun 200 francs :

26,250 série Q — 29,888 série A — 6101 série P — 8554 — 14,916 — 27,753 série D — 25,500 série J — 234 série I' — 17,336 série H — 18,401 série O — 9573 série R — 20,146 série M — 18,156 série S — 22,897 série L — 4131 série Q — 22,530 série D — 1551 série N — 29,620 série M — 13,900 série B — 9769 série F — 1032 série R.

Les autres lots sont gagnés par les numéros suivants :

Série A — 25,227 — 2040 — 1616 — 4480 — 20620.

Série B — 1954 — 13,375 — 7275 — 20,270.

Série C — 24,646 — 21,069 — 16,776.

Série D — 11,532 — 23,355 — 29,371 — 1574.

Série E — 812 — 1552 — 28,093 — 10,271.

Série F — 12,602 — 19,880 — 22,871.

Série G — 27,606 — 2980 — 21,389 — 19,983.

Série H — 5,708 — 5709 — 24,216 — 29,979.

Série I — 17,382 — 6895 — 27,214 — 6618 — 24,125 — 9018.

Série J — 25,698 — 4402 — 5551.

Série K — 15,609 — 5011 — 16,603 — 10,051 — 5310 — 14,069 — 11,460.

Série L — 12,884 — 3889 — 1367 — 45,001 — 8555.

Série M — 11,459 — 25,282 — 23,072.

Série N — 20,830 — 17,682 — 8922 — 29,919.

Série O — 3634 — 18,858 — 20,682.

Série P — 24,120 — 13,253 — 1974 — 28,606.

Série Q — 28,046 — 21,149 — 15,310 — 10,694.

Série R — 16,353.

Série S — 12,883 — 19,437 — 19,717 — 10,078 — 8170.

Les lots peuvent être réclamés à partir de dimanche 27 décembre 1908 à 11 heures du matin au siège, 5, rue de l'Arc, à Lille. Les lots non réclamés à la date du 12 janvier 1909 seront acquis à l'œuvre.

IL FAUT BIEN VOIR

Si un jour, le jeune Joseph Valocq, journalier, âgé de 18 ans, tombe dans la dégrè

ne sera certainement pas faute d'être roulé. Ayant besoin d'argent, il n'hésita pas à employer un truc, qui quoiqu'il en soit, lui a encore très bien réussi.

Avant-hier, il se présentait chez M. Castellin, cabaretier place Philippe de Girard, et raconta, en proie à une grande émotion, qu'un de ses camarades de Wez-Macquart avait besoin de 15 francs pour solder le montant des dégâts résultant d'un accident qui venait de lui arriver.

Le cabaretier, cœur généreux, lui fut même très touché de cette méconnaissance et remit au demandeur l'argent sollicité.

Il eut vraiment tort, car aussitôt en possession des trois thunes Joseph a disparu de la circulation, et sur la plainte du cabaretier, la police le recherche.

Tout porte à croire, que si on le retrouve, il ne possédera plus un sou, de la somme empruntée.

AU FEU !

Un commencement d'incendie qui n'a occasionné que des dégâts peu importants s'est déclaré jeudi de la rue de la Bassée, dans le magasin de M. l'opé, marchand de meubles, place du Concert.

L'alarme fut donnée par un voisin qui avait aperçu du feu dans l'atelier.

En quelques minutes, les pompiers du poste de la rue Princesse se rendaient maîtres du feu.

On ignore la cause de l'incendie. Les dégâts s'élevaient à plusieurs centaines de francs.

CALVAIRE DES BÈTES

L'agent Algrave a dressé hier vers 4 heures et demie de l'après-midi une contravention pour infraction à la loi Grammont, d'un marchand de poissons, Désiré Froissart, 27 ans, demeurant rue Thibaut, à Carvin, qui avait traité les trois chiens attelés à sa voiture.

LES EPAVES DE LA VIE

Depuis plusieurs jours, un pauvre vieillard, Briaite Catherine, 62 ans, ermite de poste en poste, n'ayant de lui que le bas-flanc du violon, apitoyant les agents par sa détresse physique et morale.

Les sous qu'on lui donne, elle les emploie à l'achat d'un morceau de pain et d'un verre d'écoué, peut être plus de genièvre que de pain.

CHUTE DANS UN ESCALIER

Vendredi matin, en regagnant son domicile, 30